

Le Journal de Saint-Quentin donne quelques détails relatifs à la réapparition des Prussiens dans cette ville. Leur présence malheureusement, a donné lieu à de bien regrettables événements. A l'approche de l'ennemi, l'attitude de la population prenait une tournure tellement énergique que l'avant-garde de l'infanterie crut devoir faire usage de ses armes. Deux obus lancés sur la ville, incendièrent deux maisons du faubourg. Trois personnes, atteintes de ces projectiles, ont été tuées; d'autres, blessées plus ou moins grièvement, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu.

La nuit s'est passée tranquillement. Ce matin, le bruit s'est répandu que la commission municipale avait reçu l'invitation de se rendre, dans un lieu restreint, au quartier prussien situé sur la route de la Fère. Cette invitation était accompagnée de la menace d'un bombardement, au cas où il n'y serait pas répondu. La commission ne pouvait hésiter. Elle se rendit à l'endroit indiqué, et l'anxiété a été grande pendant les pourparlers qui se sont prolongés jusque vers midi. A son retour, on a appris que deux de ses membres avaient été retenus en otage.

Nous recevons communication du document suivant : La commission municipale provisoire. A ces concitoyens. « Les alternatives de la guerre, ont ramené une fois de plus l'ennemi dans notre ville. Le sang a coulé hier dans nos rues; plusieurs de nos concitoyens sont tombés, victimes innocentes. Aujourd'hui, à neuf heures et demie du matin, la Commission municipale a reçu du commandant des troupes allemandes la lettre suivante : « Hier, j'avais l'intention d'entrer à Saint-Quentin sans intention hostile; une grande partie des habitants m'a reçu à coup de pierre et de fusils. J'invite la Commission municipale de m'accorder l'honneur d'un pourparler, à onze heures, à l'issue de Saint-Quentin, du côté de La Fère on je me trouverai avec une partie de mes troupes. Au cas que la Commission municipale ne parait pas à l'heure indiquée, le bombardement de la ville commencera à 11 heures et demie. Devant Saint-Quentin, le 6 décembre 1870.

« Commandant du détachement pour l'occupation de Saint-Quentin. » La Commission n'a pas hésité à se rendre à cette sommation, pour préserver la ville des malheurs qui la menaçaient et de l'entrée de l'ennemi. Elle a laissé dans ses mains deux de ses membres, comme otages, MM. Souplet et Poette, dont les noms ont été désignés par le sort entre leurs collègues. La commission attend de ses concitoyens la dignité calme et virile que la gravité des circonstances impose à leur patriotisme. Il en est de l'ordre dans une ville comme de la discipline dans une armée, l'un et l'autre sont indispensables au salut commun.

ABBEVILLE. Nous lisons dans l'Abbevilleois : « Il résulte des renseignements que nous avons été chercher à des sources certaines que, dès jeudi soir, une trentaine de Prussiens se détachaient du corps qui occupait Longprey, accompagnés de plusieurs voitures, se dirigeant sur Pont-Remy. Arrivés à la station, ils cherchèrent à enlever les rails; mais les outils leur

On doit reconnaître cependant que les deux plénipotentiaires français ne pouvaient être mieux choisis pour inspirer confiance au quartier général prussien et mener à bonne fin la triste et délicate mission dont ils avaient si noblement pris la responsabilité. La sincérité de leur amour pour la paix n'était point douteuse, et M. de Bismark savait bien que leur parole avait pour garant le pays tout entier. L'un et l'autre pourtant ont été écartés, et le cours funeste de la guerre n'a pu être suspendu.

Que veut donc la Prusse? Le souverain auquel il avait été annoncé qu'on faisait exclusivement la guerre est tombé et son gouvernement avec lui. L'armée qu'il conduisait n'existe plus. Il ne reste plus aujourd'hui que des citoyens en armes, ceux-là même que le roi Guillaume déclarait ne vouloir point attaquer, et un gouvernement où siègent des hommes qui tiennent à honneur de s'être opposés de toutes leurs forces à l'entreprise qui devrait couvrir de ruines le sol de notre patrie.

Que faut-il croire? Serait-il vrai que nos ennemis veulent réellement nous détruire? La Prusse n'a plus maintenant devant elle que la France. C'est donc à la France même, à la nation armée pour défendre son existence que la Prusse a déclaré cette nouvelle guerre d'extermination qu'elle poursuit comme un défi jeté au monde contre la justice, le droit et la civilisation.

C'est au nom de ces trois grands principes modernes outrageusement violés contre nous que nous en appelons à la conscience de l'humanité; avec la confiance que malgré tant de malheurs notre devoir imprescriptible est de sauvegarder la morale internationale.

Est-il juste, en effet, quand le but d'une guerre est atteint, que Dieu vous a donné les succès inespérés, que vous avez détruit les armées de votre ennemi, que cet ennemi lui-même est renversé, de continuer la guerre pour le seul résultat d'anéantir ou forcer à se rendre par le feu ou par la faim une grande capitale toute pleine de richesses des arts, des sciences et de l'industrie?

Y a-t-il un droit quelconque qui permette à un peuple d'en détruire un autre et de vouloir l'effacer? Prétendre à ce but ce n'est plus qu'un acte sauvage qui nous reporte à l'époque des invasions barbares.

La civilisation n'est-elle pas méconnue complètement lorsqu'en se couvrant des nécessités de la guerre on incendie, on ravage, on pille la propriété privée avec les circonstances les plus cruelles?

Il faut que ces actes soient connus :

Nous savons les conséquences de la victoire et les nécessités qu'entraînent d'aussi vastes opérations stratégiques. Nous n'insisterons point sur ces réquisitions démesurées en nature et en argent, non plus que sur cette espèce de marchandage militaire qui consiste à imposer les contributions au-delà de toutes leurs ressources. Nous laissons à l'Europe de juger à quel point ces excès furent coupables. Mais on ne s'est pas contenté d'écraser ainsi les villes et les villages; on a fait main basse sur la propriété privée des citoyens.

Après avoir vu leur domicile envahi, après avoir subi les plus dures exigences, les familles ont dû livrer leur argenterie et leurs bijoux. Tout ce qui était précieux a été saisi par l'ennemi et entassé dans ses sacs et ses chariots. Des effets d'habillement enlevés dans les maisons ou dérobés chez les marchands, des objets de toute sorte, des pendules, des montres ont été trouvés sur les prisonniers tombés entre nos mains. On s'est fait livrer et l'on a pris au besoin aux particuliers jusqu'à de l'argent. Tel propriétaire, arrêté dans son château, a été condamné à payer une rançon personnelle de 80,000 fr. Tel autre s'est vu dérober les châles, les fourrures, les dentelles, les robes de soie de sa femme. Partout les caves ont été vidées, les vins emballés, chargés sur des voitures et emportés. Ailleurs et pour punir une ville de l'acte d'un citoyen coupable uniquement de s'être levé contre les envahisseurs, des officiers supérieurs ont ordonné le pillage et l'incendie, abusant pour cette exécution sauvage de l'implicite discipline imposée à leurs troupes. Toute maison où un franc-tireur a été abrité ou nourri est incendiée. Voilà pour la propriété.

La vie humaine n'a pas été respectée davantage. Alors que la nation entière est appelée aux armes, on a fusillé impitoyablement

non-seulement des paysans soulevés contre l'étranger, mais des soldats pourvus de commissions et revêtus d'uniformes légalisés. On a condamné à mort ceux qui tentaient de franchir les lignes prussiennes même pour leurs affaires privées. L'intimidation est devenue un moyen de guerre; on a voulu frapper de terreur les populations et paralyser en elles son élan patriotique. Et c'est ce calcul qui a conduit les états-majors prussiens à un procédé unique dans l'histoire : le bombardement des villes ouvertes.

Le fait de lancer sur une ville des projectiles explosibles et incendiaires, n'est considéré comme légitime que dans des circonstances extrêmes et strictement déterminées. Mais dans ces cas même il était d'un usage constant d'avertir les habitants, et jamais l'idée n'était entrée jusqu'à présent dans aucun esprit, que cet épouvantable moyen de guerre pût être employé d'une façon préventive. Incendier des maisons, massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer, pour ainsi dire, les défenseurs dans l'existence même de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité, pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur et solliciter les humiliations de l'occupation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture. On a été plus loin cependant, et se prévalant par un sophisme sans nom de ces cruautés même, on s'en est fait une arme. On a osé prétendre que toute ville qui se défend est une place de guerre et que, puisqu'on la bombarde, on a ensuite le droit de la traiter en forteresse prise d'assaut. On y met le feu après avoir inondé de pétrole les portes et les boisées des maisons.

Si on lui épargne le pillage, c'est une faveur qu'elle doit payer en se laissant rançonner à merci, et même lorsqu'une ville ouverte ne se défend pas, on a pratiqué le système du bombardement sans explication préalable et avoué que c'était le moyen de la traiter comme si elle s'était défendue et qu'elle eût été prise d'assaut.

Il ne restait plus, pour compléter ce code barbare, que de rétablir la pratique des otages. La Prusse l'a fait. Elle a appliqué partout un système de responsabilités indirectes qui, parmi tant de faits iniques, restera comme le trait le plus caractérisé de sa conduite à notre égard. Pour garantir la sûreté de ses transports et la tranquillité de ses campements, elle a imaginé de punir toute atteinte portée à ses soldats ou à ses convois par l'emprisonnement, l'exil ou même la mort d'un des notables du pays. L'honorabilité de ces hommes est devenue ainsi un danger pour eux. Ils ont eu à répondre sur leur fortune et sur leur vie d'actes qu'ils ne pouvaient ni prévenir, ni réprimer, et qui, d'ailleurs, n'étaient que l'exercice du droit de défense. Elle a emmené quarante otages parmi les habitants notables des villes de Dijon, Gray et Vesoul, sous prétexte que nous ne mettons pas en liberté quarante capitaines de navire faits prisonniers selon les lois de la guerre.

Mais ces mesures, de quelques brutalités qu'elles fussent accompagnées dans l'application, laissent au moins intacte la dignité de ceux qui avaient à les subir. Il devait être donné à la Prusse de joindre l'outrage à l'oppression. On a exigé de malheureux paysans, entrainés par force, retenus sous menace de mort, de travailler à fortifier les ouvrages ennemis et à agir contre les défenseurs de leur propre pays. On a vu des magistrats, dont l'âge aurait inspiré le respect aux cœurs les plus endurcis, exposés sur les machines des chemins de fer à toutes les rigueurs de la mauvaise saison et aux insultes des soldats. Les sanctuaires des églises ont été profanés et matériellement souillés. Les prêtres ont été frappés; les femmes maltraitées, heureuses encore lorsqu'elles n'ont pas eu à subir de plus cruels traitements.

Il semble qu'à cette limite, il ne reste plus dans ce qu'on appelait jusqu'ici du beau nom de droit des gens aucun article qui n'ait été violé outrageusement par la Prusse. Les actes ont-ils jamais à ce point démenti les paroles?

Tels sont les faits. La responsabilité en pèse tout entière sur le gouvernement prussien. Rien ne les a provoqués, et aucun d'eux ne porte la marque de ces violences désordonnées auxquelles cèdent parfois les armées en campagne. Il faut qu'on le sache bien, ils sont le résultat d'un système réfléchi dont les états-majors ont poursuivi l'application avec une rigueur scientifique. Ces arrestations arbitraires ont été décrétées

en quartier général, ces cruautés résolues comme un moyen d'intimidation, ces réquisitions étudiées d'avance, ces incendies allumés froidement avec des ingrédients chimiquement soigneusement apportés, ces bombardements contre des habitants inoffensifs ordonnés. Tout a donc été voulu et prémédité. C'est le caractère propre aux horreurs qui font de cette guerre la honte de notre siècle.

La Prusse a non-seulement méconnu les lois les plus sacrées de l'humanité, elle a manqué à ses engagements solennels. Elle s'honorait de mener un peuple en armes à une guerre nationale. Elle prenait le monde civilisé à témoin de son bon droit; elle conduisait maintenant à une guerre d'extermination ses troupes transformées en bandes de pillards; elle n'a profité de la civilisation moderne que pour perfectionner l'art de la destruction. Et comme, conséquence de cette campagne, elle annonce à l'Europe l'auantissement de Paris, de ses monuments, de ses trésors et la vaste carée à laquelle depuis trois mois elle a convié l'Allemagne.

Voilà, Monsieur, ce que je désire que vous sachiez. Nous ne parlons ici qu'à la suite d'enquêtes irrécusables; s'il faut produire des exemples, ils ne nous manqueront pas, et vous en pourrez juger d'après les documents joints à cette circulaire. Vous entendrez de ces faits les membres du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. Ces appréciations ne sont pas destinées à eux seuls, et vous pourrez les présenter librement à tous. Il est utile qu'au moment où s'accroissent de pareils actes, chacun puisse prendre la responsabilité de sa conduite, aussi bien les gouvernements qui doivent agir, que les peuples qui doivent signaler ces faits à l'indignation de leurs gouvernements. Recevez, etc.

Pour le ministre des affaires étrangères, Le délégué, CHAUDORDY.

On écrit du Havre à la date du 7 décembre :

« Ici les affaires sont complètement suspendues, depuis hier. Pas la moindre apparence de marché; il n'a même pas été question d'un seul lot. Les Prussiens ont occupé Yvetot et, par conséquent, notre ligne de chemin de fer s'est encore raccourcie. On s'occupe à recevoir toute l'armée de Normandie dont l'arrivée a commencé hier et se continue rapidement par une grande quantité de bateaux. La municipalité se multiplie et elle aura bien mérité de la patrie. »

Le Havre, 5 décembre. L'idée absurde de défendre Rouen, quand déjà les Prussiens étaient en possession des hauteurs autour de la ville, ayant été abandonnée, son occupation s'est accomplie très tranquillement, et aujourd'hui 15,000 hommes (d'autres disent 30,000 hommes) du corps commandé par le général Manteuffel, sont entrés dans la ville en trois colonnes, l'artillerie étant plantée sur les collines de manière à mettre la ville complètement à la merci des conquérants. Ils ont de suite fait désarmer la garde nationale. Mais il paraît que les forces occupant Rouen ne forment qu'une partie de l'armée de Manteuffel. Un autre corps s'avance sur Dieppe, un 3<sup>e</sup> directement sur le Havre; les avant-postes étaient ce matin à Yvetot, à 25 milles de Rouen, à 30 milles du Havre.

Le 2 décembre dit le Times, il fut convenu que les Wurtembergeois reprendraient Champigny, les Saxons, Brie. Ces derniers eurent une tâche relativement facile. Le 10<sup>e</sup> régiment s'élança à l'aube de Rosny dans Brie et surprit les Français, dont la plupart dormaient encore, les autres faisaient le café. Il n'y eut qu'une légère résistance, et les Saxons firent 500 prisonniers, dont 8 officiers. Cependant dès que Brie fut repris, il fallut l'abandonner. Le feu terrible et persistant des forts rendit la place impossible. A 3 heures, les Wurtembergeois, arrivant de leurs postes au Sud, attaquèrent Champigny; c'est l'infanterie qui tira. Les Français ripostèrent et après une lutte très vigoureuse des deux parts le mouvement offensif réussit pendant un moment, et les Français se retirèrent, tandis que les Wurtembergeois renaient en possession de leurs positions avancées perdues le 30.

Pendant une heure, il y eut une trêve, puis les Français commencèrent un feu terrible venant des forts. Le correspondant du Times en parle en ces termes : « Il y avait le feu direct et le feu vertical. Avron et Rosny envoyaient leurs obus directement. Une des batteries sur Nogent tira de la même façon l'autre projetait ses bombes en l'air d'où elles descendaient juste au-dessus du point où elles étaient destinées à éclater. Impossible de trouver un abri depuis Noisy jusqu'à Champigny. Les maisons, mitrillées, ne sont plus des ruines, les arbres tout en pièces, partout les hommes tombaient morts et blessés.

Tandis qu'avaient lieu ces effroyables décharges, quelques régiments saxons tentaient d'arriver aux ponts par lesquels les Français avaient traversé la Marne, tandis que ces derniers arrivaient par milliers, en de longues colonnes de Rosny et de Nogent. Je vis une longue colonne d'au moins 20,000 hommes sur le terrain entre les 2 forts... Ces tentatives d'attendre les ponts se répétèrent continuellement, sous le feu des forts, et sous celui de deux batteries de mitrailleuses. Dans le lointain des détachements d'infanterie française, placés çà et là, maintenaient une fusillade bien nourrie. Les Allemands tombaient comme du gibier dans une battue. Ils cherchèrent à se servir de leur artillerie, mais le terrain était si défavorable qu'ils ne pouvaient la mettre en position que là où les bombes des forts l'eussent écrasée en quelques minutes.

Il y avait de la cavalerie des deux côtés, elle ne prit aucune part à l'engagement. Les Allemands durent compter entièrement sur leur infanterie, qui infligea de grandes pertes à l'ennemi. Les lignes françaises diminuaient continuellement et chaque fois les vides étaient remplis par de nouveaux soldats, qui entretenaient le feu des chassepots juste à la distance qui leur permettait d'être protégés par leurs forts. De temps en temps il y avait un temps d'arrêt dans la tuerie quand les Allemands se trouvaient repoussés dans leurs assauts sur les ponts; mais jamais les obus ne cessèrent de tomber. Puis, les mitrailleuses, les chassepots recommençaient leur œuvre de destruction, et chaque fois que les Allemands renouvelaient leurs attaques, des lignes de Français tombaient fauchées par le feu du fusil à aiguille. Toutes les correspondances disent que les Français se sont admirablement battus. Leurs tirailleurs avançaient avec une régularité aussi grande que s'ils étaient à la parade. Leur déploiement s'est fait avec une rapidité surprenante et une grande discipline.

Trop souvent, hélas! il nous a fallu enregistrer les atrocités aussi inouïes que variées commises par les Prussiens sur le sol français.

Si les détails navrants de cette invasion de barbares ne nous avaient été adressés par des correspondants dignes de toute notre confiance, si de toutes parts les cris de douleur n'étaient venus nous prouver qu'il ne s'agissait pas seulement des incidents sinistres qui accompagnent toute guerre, mais d'un plan de cruautés et d'exactions poursuivi avec la régularité la plus calculée; si enfin nous n'avions été trop vite convaincus que le meurtre, le pillage, la ruine, étaient pratiqués à l'état de système par les armées du roi Guillaume. Oh! certainement nous n'eussions pas ouvert nos colonnes à de semblables récits. Des crimes aussi odieux nous paraissent incroyables, notre esprit se refusait d'abord à admettre de pareilles violations des lois établies entre les peuples civilisés.

La conscience publique comme la nôtre se révoltait à tel point, que de nombreuses lettres nous sont parvenues insistant pour qu'une enquête officielle vint constater la réalité authentique de ces outrages à l'humanité.

L'enquête a eu lieu... elle a démontré que les faits racontés n'étaient malheureusement que trop vrais. Nous appelons l'attention de tous sur la circulaire de M. de Chaudordy, délégué du ministre des affaires étrangères, que nous publions plus haut. L'Europe peut maintenant juger en parfaite connaissance la méthode prussienne de faire la guerre. Elle saura désormais que si la France lutte pour le triomphe du droit et de la civilisation contre la force, la Prusse prétend introduire le culte de la force contre le droit, et nous ramener à la barbarie. (Monteur universel.)

LA GUERRE DU NIZAM

PAR MÉRÉY

XVI

LE TEMPLE DE DOUMAR-LEyna (1)

SUITE

Un jeune cipaye de quinze ans, créature frêle et vive, qui passait comme un lézard dans les crevasses des roches, s'enclavait aux rameaux saillants des arbustes et flottait avec eux dans la gueule d'un précipice, vint déposer son rapport du bout de ses lèvres à l'oreille de Stephenson. L'enfant avait vu et compté les ennemis : ils étaient plus de mille, tous réunis sur un plateau d'abîmes, et ils psalmodiaient l'hymne à leurs divinités, sans doute pour demander leur assistance avant une grande expédition.

Stephenson ne pouvait prendre conseil que de lui-même : il résolut donc d'envoyer trois messagers à Nerbudda pour instruire le colonel Douglas, en lui demandant des ordres et des secours. En attendant, il crut devoir garder sa position, qui était bonne et pouvait se combiner avec un plan d'attaque, dans les éventualités d'un très-prochain avenir. En lisant cette histoire, on sera peut-être étonné du petit nombre de soldats que cette guerre mettait en jeu des deux côtés. Aussi nous devons faire observer en forme d'épisode, que la guerre de Nizam ne ressemble point aux opérations militaires de notre Europe, et que l'artillerie, la fusillade, les charges de cavaliers, les évolutions savantes, étaient exclues comme inutiles avec d'invisibles adversaires qui avaient mis l'assassinat non pas à l'ordre du jour, mais à l'ordre de la nuit. Nous ajouterons encore que nous mentionnons seulement ici les rencontres sanglantes liées à notre drame domestique. Bien d'autres luttes ténébreuses étaient soutenues aux mêmes heures, dans d'autres lieux, avec d'autres noms. Les étrangetés étaient partout et nulle part; et les forces partielles dirigées contre eux, presque toujours insuffisantes, ne pouvaient amener que bientôt un heureux résultat général et décisif.

Lorsque les fakirs, les prêtres, les sacrificateurs, sortirent du temple de Doumar-Leyna, en entendant la voie de la statue du bas-relief, ils se réunirent tous

sur un plateau inabordable où le vieux Sing, leur chef, avait choisi sa retraite dans un large tronc d'arbre mort. Tous gardaient un silence religieux, commandé par le prodige dont ils venaient d'être les heureux témoins. Un nouvel incident mit le comble à leur fanatisme et justifia l'audacieuse intervention de Nizam. Le fakir Souniacy, tant regretté par les Taug, et qui avait été déjà mis au rang des martyrs et des saints, reparut tout à coup au milieu d'eux. Les prêtres croyaient et publiaient que le fakir était mort sacrifié par les barbares sur l'autel du dieu des chrétiens, et qu'en expiation de ce sacrifice il fallait immoler à Deera quelques prisonniers ennemis. En retrouvant Souniacy, ces prêtres ne manquèrent pas d'attribuer le miracle de cette espèce de ressurection au récent holocauste de Doumar-Leyna; et le fakir se garda bien de les démentir de peur d'être obligé de donner des éloges à la générosité de ses ennemis, qui venaient de le rennre libre au moment fatal de l'exécution.

L'hymne que psalmodiaient les prêtres et les Taug était une action de grâces rendue à Deera, qui, satisfaite de l'holocauste, leur avait rendu le saint fakir Souniacy. Les trois messagers du lieutenant Stephenson étaient partis pour Nerbudda, non pas ensemble, mais l'un après l'autre, et par des chemins différents, comme on fait en écrivant une lettre par duplicata des Indes en Europe, à cause

des dangers ou des erreurs de la nuit; on supposait qu'un des trois émissaires arriverait sain et sauf à sa destination.

Ainsi le lieutenant Stephenson avait renoncé à l'espoir de sauver les neuf prisonniers et la jeune Elona. Il se consolait en quelque sorte, pourtant, de n'avoir rien pu faire pour ces malheureux, en songeant que le but de sa mission ne serait pas complètement manqué, puisqu'il occupait une position avantageuse, dont le colonel Douglas profiterait sans doute le lendemain.

Au coucher des dernières étoiles, le lieutenant Stephenson caserna ses soldats dans les anfractuosités de la montagne, pour les dérober, par luxe de précaution, aux yeux infatigables des Taug. Le soleil, à son lever, découvrit, vers un horizon inconnu, une terre aride et désolée, comme le domaine de la mort. C'était une succession infinie de roches aiguës, ressemblant à une mer battue par l'ouragan, et dont les vagues auraient été subitement glacées par un froid polaire, en conservant leurs formes, dans une subite immobilité. De loin en loin, on distinguait les ruines de quelque vieux temple sans nom et sans Dieu, élevé aux âges inconnus, par des architectes qui bâissaient des rocs sur des rocs, et changeaient la forme des montagnes, pour nous servir encore, en finissant, d'un vers du divin poète qui a tout écrit et tout changé.

LE LENLEMAIN.

Après une nuit de larmes, de silence morne et de désespoir, Octavie et Amalia virent se lever une journée d'incertitudes désolantes et de deuil. Elles étaient descendues dans le jardin de la maison, qui depuis la veille leur servait d'hôtellerie, et, assises sur le même banc de gazon, elles prêtaient l'oreille à tous les bruits que fait, en se réveillant, un village de soldats, de colonels et de fermiers. A tout moment, elles s'attendaient à voir entrer sir Edward avec une nouvelle consolante ou fatale. Octavie, en s'interrogeant, ne trouvait en elle que trouble, ténèbres et contradiction; quelquefois même elle entrevoyait une pensée horrible dont elle s'indignait comme d'un crime, et qui la révoltait contre elle-même. Au fond de la douleur que ressentait Octavie en songeant à la mort violente de ce jeune comte Elona, proscrit et malheureux en tout pays, elle découvrait une honteuse et coupable consolation qu'elle s'obstinait à chasser bien loin et qui revenait toujours. Cette pensée se résumait en ces mots : « L'amour d'Elona et d'Amalia, qui a causé tant de tourments à ma fierté de femme, et peut-être aussi à une naissante affection, cet amour qui tenait comme